

**LISTE DES PROGRAMMES COMMERCIAUX ET DES
PROGRAMMES D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE**

**PROGRAMMES COMMERCIAUX ET PROGRAMMES D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE
EN VIGUEUR AU 31 DÉCEMBRE 2014**

NOM DU PROGRAMME	CLIENTÈLE VISÉE	PÉRIODE
<i>Programme d'utilisation efficace de l'énergie en réseaux autonomes ¹</i>	Principalement résidentielle, partiellement affaires	<ul style="list-style-type: none"> • Période : Indéterminée.
<i>Programmes d'économie d'énergie ²</i> – 18 programmes	Résidentiel, affaires et grandes entreprises	<ul style="list-style-type: none"> • Période : Programmes existants depuis 2004 dont la durée varie selon le volet. • Poursuite des programmes du Distributeur selon les modalités indiquées dans le dossier tarifaire 2014-2015 (R-3854-2013).

Note 1 : Voir le détail des programmes d'utilisation efficace de l'énergie en réseaux autonomes à l'annexe 1.

Note 2 : Voir le détail des programmes d'économie d'énergie à l'annexe 2.

ANNEXE 1
TARIFICATION EN RÉSEAUX AUTONOMES ET
PROGRAMME D'UTILISATION EFFICACE DE L'ÉNERGIE
(PUEÉ)

TABLEAU 1 : TARIFICATION EN RÉSEAUX AUTONOMES ET PUEÉ EN VIGUEUR AU 31 DÉCEMBRE 2014

TERRITOIRE	TARIFICATION	PROGRAMME D'UTILISATION EFFICACE DE L'ÉNERGIE		
IDL M	TARIF NORMALISÉ sauf TARIF MA au-delà de 900 kW et 390 MWh par mois	IDL M	Résidentiel	<ul style="list-style-type: none"> • Compensation mazout avec avantage économique de 30 % • Entretien annuel / Réparation / Dépannage • Remplacement des systèmes de chauffage principal mazout • Aide financière à la nouvelle construction, agrandissement et conversion
			Affaires	<ul style="list-style-type: none"> • Compensation mazout avec avantage économique de 10% • Entretien annuel / Réparation / Dépannage • Aide financière pour le remplacement des systèmes de chauffage principal mazout • Aide financière à la nouvelle construction, agrandissement et conversion
ANTICOSTI	TARIF NORMALISÉ sauf TARIF MA au-delà de 900 kW et 390 MWh par mois	Anticosti	Résidentiel & affaires	<ul style="list-style-type: none"> • Compensation mazout avec avantage économique de 30 % • Entretien annuel / Réparation / Dépannage • Aide financière pour le remplacement des systèmes de chauffage principal mazout • Aide financière à la nouvelle construction, agrandissement et conversion
BASSE-CÔTE-NORD	TARIF NORMALISÉ sauf TARIF MA au-delà de 900 kW et 390 MWh par mois	Lac Robertson	Résidentiel & affaires	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun
		La Romaine	Résidentiel	<ul style="list-style-type: none"> • Compensation mazout avec avantage économique de 30 % • Aide financière à la nouvelle construction, agrandissement et conversion
			Affaires	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun
HAUTE-MAURICIE	TARIF NORMALISÉ sauf TARIF MA au-delà de 900 kW et 390 MWh par mois	Opitciwan	Résidentiel	<ul style="list-style-type: none"> • Compensation mazout avec avantage économique de 30 % • Entretien annuel et ramonage / Réparation / Dépannage • Aide financière à la nouvelle construction
			Affaires	<ul style="list-style-type: none"> • Compensation mazout avec avantage économique de 30 % • Entretien annuel / Réparation / Dépannage
		Clova	Résidentiel	<ul style="list-style-type: none"> • Aide financière à la nouvelle construction, agrandissement et conversion
			Affaires	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun
NUNAVIK	Résidentiel : TARIF DISSUASIF de 33,64 ¢/kWh à partir de 30 kWh/jour Affaires : Interdiction de chauffer à l'électricité les locaux et l'eau sinon facturation à 74,17 ¢/kWh de toute la consommation TARIF MA au-delà de 900 kW et 390 MWh par mois Frais de branchement (résidentiel et affaires) de 5 000 \$ + 250 \$/kW au-delà de 20 kW, si le nouveau branchement alimente des charges de chauffage de l'espace ou de l'eau	Makivik	Résidentiel	<ul style="list-style-type: none"> • Compensation mazout avec avantage économique de 30 % • Entretien annuel / Réparation / Dépannage
			Affaires	<ul style="list-style-type: none"> • Compensation mazout et propane avec avantage économique de 30 % • Entretien annuel / Réparation / Dépannage
		Whapmagoostui (Cri)	Résidentiel	<ul style="list-style-type: none"> • Compensation mazout avec avantage économique de 30 %
			Affaires	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun

ANNEXE 2

PROGRAMMES D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

**TABLEAU 1
PROGRAMMES D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE DU DISTRIBUTEUR EN VIGUEUR
AU 31 DÉCEMBRE 2014**

NOM DU PROGRAMME	DATE DE DÉBUT
Marché Résidentiel	
Sensibilisation Mieux consommer	
Diagnostic résidentiel :	
Diagnostic résidentiel – Mieux consommer	2004
Service Comparez-vous	2011
Sensibilisation intégrée	2014
Programmes spécifiques Mieux consommer	
Piscines efficaces	2013
Éclairage	2006
Fenêtres et portes-fenêtres	2007
Fenestration écoénergétique – multilogement	2014
Produits économiseurs d'eau et d'énergie	2013
Offre intégrée en nouvelle construction (Maisons efficaces)	2014
Soutien aux projets DUD	2011
Récupération de frigos et congélos énergivores	2008
Ménages à faible revenu	
Rénovation énergétique – volet social	2006
Rénovation énergétique – volet communautaire - coopératives	2007
Rénovation énergétique – volet privé – municipalités	2011
Remplacement de frigos - MFR	2011

NOM DU PROGRAMME	DATE DE DÉBUT
Marché Affaires	
Clientèle commerciale & institutionnelle	
Produits efficaces	
Produits agricoles	2006
Éclairage public	2011
Offre intégrée en efficacité énergétique - Bâtiments (OIEÉB)	
Commercial	2011
Institutionnel	2011
Nouvelle construction	2011
Bâtiments HQD	2005
Clientèle industrielle	
Offre intégrée en efficacité énergétique - Système industriel (OIEÉSI)	
Analyse de la consommation électrique	2011
Mesures prescriptives	2011
Nouvelle usine, agrandissement ou ajout de chaîne de production	2011
Mesurage en continu et gestion de l'énergie électrique	2012
Modernisation	2012
Démonstration technologique	2012
Innovations technologiques et commerciales	
Projets de R-D du laboratoire de technologie de l'énergie (LTÉ)	2008
Initiatives de démonstrations technologiques et d'expérimentation (IDÉE)	2005
Projets d'initiatives structurantes en technologies efficaces (PISTE)	2005
Gestion de la demande en puissance	
Chauffe-eau trois éléments	2011

¹ Les programmes des marchés résidentiels et affaires ont été adaptés pour la clientèle des réseaux autonomes du Distributeur afin de tenir compte des spécificités culturelles et des conditions locales.